

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins
Commune de Bresnay

15/12/2025-10

Date de convocation :
08/12/2025

Date d'affichage :
08/12/2025

Nombre de membres :
En exercice : 9
Présents : 0
Absents : 0
dont Pouvoirs : 0

Présents :
ALBERTINI Coraline
ALLIX Christian
CHERVIER Alain
GUILLOT Sandrine
DJAFRI Françoise
DUBUISSON Pierre
SLOMA Pascale
BENARD Raymond

Excusés : /

Absente :
CREVISIER Sabrina

Secrétaire de séance :
ALLIX Christian

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture :
Le

Et publication du :
.....

Le 15 décembre 2025, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence du Maire.

OBJET : Signature de la convention territoriale globale 2026-2030.

Monsieur le Maire présente la Convention Territoriale Globale établie avec la Caisse d'Allocations Familiales.

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale avec la Caisse d'Allocations Familiales qui a pour objectif d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Elle a également pour but de renforcer l'efficacité, la cohérence ainsi que la coordination des actions en direction des habitants dans le domaine social. Elle permet d'optimiser l'offre existante et le développement d'actions nouvelles en identifiant les besoins.

Le déploiement de la CTG impose un diagnostic partagé qui permet de mieux identifier les besoins spécifiques des familles.

Le diagnostic a pour objet de :

- Mettre en évidence les besoins prioritaires ;
- Définir les champs d'intervention à privilégier;
- Pérenniser et optimiser l'offre de services existante;
- Développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits.

Avec une vision globale et décloisonnée des besoins sociaux sur le territoire, la CTG permet de fixer des priorités et des objectifs sous forme de projet social.

La CTG permet également d'accompagner les communes dans la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance en tant qu'autorités organisatrices.

La convention territoriale globale du territoire de Moulins Communauté arrive à son terme le 31 décembre 2025.

La procédure de renouvellement de la CTG avec la CAF pour la période 2026-2030 est en cours.

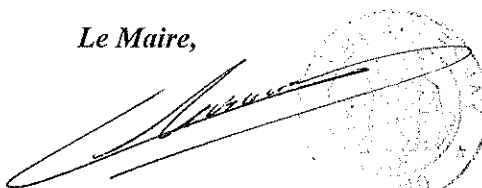
Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle CTG ainsi que les éventuels avenants qui pourront intervenir au cours de la période.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré,

AUTORISE

1. Monsieur le Maire à signer cette convention.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Chervier', written over a circular official stamp.

Alain CHERVIER

Fait et délibéré à la salle du conseil en la Mairie de Bresnay,
les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre, sont les signatures.

Le secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Allier', written over a horizontal line.